

## AS St-Louis Crest (SLC) - Activités de Pleine Nature

2018 - 2019

Chers parents,



Nous vous informons d'une permanence pour informations et inscription à l'Association Sportive Saint Louis-Crest le **mercredi 12 septembre** prochain en salle 802, de 13h00 à 16h00.

Reprise des activités le mercredi 19/09/18 pour le groupe RANDO, et le mercredi 26/09/18 pour le groupe RAID.

**Les inscriptions seront clôturées fin Septembre 2018.**

Les différents documents relatifs à l'AS seront prochainement mis en ligne sur le site *Ecole Directe* de l'établissement (documents d'inscription, compte-rendu d'activités).

### Pour rappel :

L'AS « Pleine Nature » est divisée en 2 groupes :

1. Le groupe « RANDO » :

Découverte de plusieurs activités (Kayak-Polo, VTT, Rando Pédestre, Aquatique, Course d'Orientation, Skating-Biathlon, Rando Souterraine) avec participation possible aux compétitions.

Certaines activités demanderont du covoiturage.

2. Le groupe « RAID-Biathlon » :

Les jeunes, en équipe principalement, s'entraîneront à enchaîner différentes activités (VTT, Run & Bike, Course d'Orientation, Tir, ...), en préparation aux compétitions de VTT, Course d'Orientation, Défis Nature, Biathlon, Cross et Raid.

Participation possible (suivant demande) aux compétitions d'Athlétisme.

Tous les entraînements n'auront pas lieu à Crest. Aussi, sur ces dates, nous demanderons aux parents d'emmener les jeunes sur les lieux de pratique (Saoû, Piégnos, Eurre, Saillans, ...).

➔ Conditions pour participer à l'AS :

Avoir rendu les documents d'inscription ci-dessous avant la fin du mois de septembre (chèque d'adhésion + certificat médical + autorisation parentale + contrat de l'élève).



**Licence Ugsel : 40,00 €**

Payable par chèque à l'ordre de l' « Association Sportive St-Louis Crest »  
(Chèques « Top Départ » acceptés)

Remarque : Une participation financière sera - comme chaque année - demandée pour la location du matériel (skating = 100,00 € environ pour ceux qui ne sont pas équipés, ...).



## AS SLC - Contrat d'Engagement

2018 - 2019

➔ L'adhérent s'engage à :

- suivre tous les entraînements quelle que soit l'activité ;
- **terminer tout championnat commencé** ;
- prévenir les responsables en cas d'empêchement ;
- prévenir les enseignants des autres disciplines le cas échéant, et rattraper les cours qu'il aura manqué lors des championnats à la journée ;
- avoir son traitement en cas de maladie chronique (asthme, ...).

➔ Les encadrants se réservent le droit d'exclure provisoirement ou de manière définitive tout élève ne respectant pas les consignes de fonctionnement et/ou de sécurité.

➔ Je m'inscris au groupe « RAID-Biathlon » :

➔ Je m'inscris au groupe « RANDO » :

➔ Je ne souhaite participer qu'aux entraînements de :

Skating / Biathlon

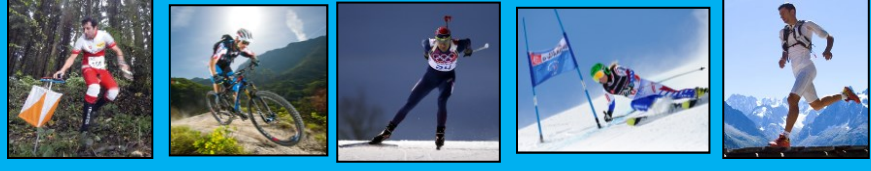


Fait à ....., le .....

Signature de l'élève :

Signature des responsables légaux :

**REMARQUE** : Par mesure de sécurité, aucun élève ne sera autorisé à rester sans surveillance à l'arrêt de bus (arrêt Soubeyran) après l'heure d'arrivée communiquée par e-mail aux familles : en cas de non-présence des responsables légaux à l'arrivée du car, les enfants devront rejoindre l'établissement St Louis avec leurs encadrants. Par conséquent, vous devrez venir les chercher au sein de l'établissement. Nous vous remercions de votre compréhension.



## AS SLC - Autorisation Parentale

2018 - 2019

Nom de l'enfant :

Classe :

➔ Responsable légal : .....

Tél. Portable : .....

Tél. Fixe : .....

Adresse : .....

**Adresse Mail** : (noter tout en majuscule svp pour une meilleure lisibilité)

.....

Autorise mon fils - ma fille .....

Né(e) le ..... à .....

Externe Interne Demi-pensionnaire

Taille : .....

Pointure : .....

- ➔ **À participer** aux activités organisées dans le cadre de l'Association Sportive de l'ensemble scolaire Saint - Louis et m'engage à ce qu'il (elle) respecte le contrat d'engagement signé ;
- ➔ Les encadrants à prendre toutes les dispositions qu'ils jugeraient utiles (jusqu'à l'hospitalisation), EN CAS D'URGENCE, lors des séances au sein de l'AS.
- ➔ Mon enfant à être transporté en minibus 9 places, ou voiture particulière, conduit par un professeur, personnel OGEC ou un parent d'élève ; ainsi qu'utiliser la ligne régulière de bus avec au moins 1 accompagnateur à bord.

Je joins à cette autorisation le contrat de l'élève et le paiement de la licence (40,00€) par chèque libellé à l'ordre de : « **AS Saint-Louis CREST** ».

Fait à ....., le .....

Signature de l'élève :

Signature des responsables légaux :